

Règles Locales Bresson 2019

HORS LIMITES :

Les hors limites sont définis par les piquets blancs et par les clôtures électriques (ligne entre les points au niveau du sol côté parcours, des poteaux et raidisseurs des clôtures électriques)

DEGAGEMENT D'UNE CLOTURE DE LIMITE ELECTRIQUE :

Si la balle d'un joueur repose sur le parcours et à l'intérieur de 2 longueurs de club de la clôture électrifiée, il peut, sans pénalité, se dégager selon la Règle 16.1, en utilisant comme point de référence le point qui est à 2 longueurs de club de la clôture et à une distance identique du trou.

TROUS N°11 et 14

Uniquement pour les joueurs dont l'index est **supérieur à 15,4** : pour toute balle **déclarée injouable** (Règle 19), qu'elle soit retrouvée ou non, le joueur peut, comme option de dégagement supplémentaire, se dégager dans la dropping zone :

- située près du chemin d'accès à gauche du green pour le trou N°11,
- située au niveau du départ des boules rouges pour le trou N°14.

RESPECT DE LA CADENCE DE JEU

Une partie lente, qui freine les parties derrière elle, doit impérativement accélérer et mettre immédiatement en pratique le "Prêt ? Jouez !" (si elle ne joue pas en match play).

Si la gêne pour les parties suivantes subsiste, la partie lente doit leur proposer de passer.

RESPECT DE L'ETIQUETTE

- Remplacez systématiquement vos divots,
- Relevez vos pitches sur les greens,
- Ratissez vos traces dans les bunkers,
- Entrez et sortez des bunkers par la partie la plus basse (là où passent les engins d'entretien), de façon à ne pas risquer d'abîmer les bordures des bunkers.

UTILISATEURS DE VOITURETTE

- Ne roulez pas dans les zones interdites, et utilisez les chemins revêtus, notamment sur les trous 6, 9 et 12.
- N'approchez jamais votre voiturette à moins de 15 mètres des greens.

NOUVELLES REGLES : Applications sur le parcours

2 zones de pénalité rouge (Règle 17) ont été définies sur le trou 8 et le trou 16 à l'arrière du green :

- Vous pouvez jouer la balle comme elle repose dans la zone à pénalité ou vous dégager avec pénalité (Règle 17.1b)
- Votre balle n'a pas été retrouvée (Règle 17.1c) et on est sûr ou quasiment certain qu'elle repose dans la zone à pénalité vous pouvez vous dégager avec pénalité selon la Règle 17.1d.